

# Google Analytics ira en justice

La stratégie de Google est une nouvelle fois au centre des débats. En proposant gratuitement son service d'analyse d'audience de sites web, le géant américain nourrit naturellement l'antipathie de ses concurrents. Il y a un mois, la société française NSP spécialisée dans la mesure d'audience assignait en justice Google pour pratique anti-concurrentielle. Le reproche est alors très clair : la société américaine ne jouerait clairement pas le jeu du marché.

La procédure continue puisque **NSP a annoncé vouloir l'arrêt total de la distribution gratuite de Google Analytics**. Il semble donc que l'action vise directement la politique de gratuité de Google. C'est en tout cas le sentiment de la partie plaignante : *« Ces pratiques anti-concurrentielles, rendues possibles à Google grâce à une position dominante acquise sur les liens commerciaux, lui permettent d'évincer du marché ses concurrents. Elles écornent également considérablement l'image de NSP dont les clients se demandent pourquoi ils paient un service, désormais délivré gratuitement par Google »*.

[Le service mis en place en novembre 2005](#) mesure l'impact de campagnes de publicité en analysant les pratiques des internautes qui visitent un site donné : provenance, temps passé, logiciels utilisés, pages visitées., pages vues.. Un outil qui fait désormais plus que de l'ombre à la concurrence même s'il offre des fonctions moins puissantes que les grands acteurs en place.

De son côté, Google estime qu'aucun reproche ne peut lui être fait. La société, contactée par silicon.fr, rappelle qu'une version payante, plus élaborée est aussi disponible et qu'il revient aux sites de faire un choix.

Cette bataille qui s'annonce pleine de rebondissements intervient quelques jours après que Google ait étoffé son [offre de services gratuits](#) avec l'outil de mesure *AdPlanner*. **Le service cible plus particulièrement les annonceurs et agences de publicité.**

En attendant, les deux sociétés affinent leur stratégies. Rendez-vous est fixé pour la première audience, le 11 septembre prochain.